Envoyé en préfecture le 15/04/2024
Reçu en préfecture le 15/04/2024
Publié le
ID : 060-216005942-20240411-D02_2024-DE

60660 - MAIRIE DE SAINT-VAAST-LES-MELLO
Téléphone : 03.44.27.10.02

Approbation du Compte de gestion 2023

N°02-2024
Membres élus : *15*
Présents : 9
Abstention : 0
Pour : 14 – Contre : 0

Date de convocation :
05.04.2024
Date d'affichage
05.04.2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le onze avril à dix-neuf heures dix-huit minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Nathalie VARLET, Maire.

Présents : Monsieur DEGLAVE Laurent, Madame FASSI Sandrine, Madame FILIPIDIS Marine, Madame LEROY Marie-Anne, Monsieur NIODO Patrick, Monsieur TRIN Christian, Madame VARLET Nathalie, Monsieur GOUSSET Sébastien, Madame LETURQUE Maud

Absents : Madame LEGOVIC Sandrine

Absents excusés :
Madame VIVIER Maryline donne pouvoir à Madame FILIPIDIS Marine
Monsieur MANESSE Éric donne pouvoir à Monsieur DEGLAVE Laurent
Madame DUROYAUME Manuella donne pouvoir à Madame LETURQUE Maud
Monsieur JEAN Mickaël donne pouvoir à Madame FASSI Sandrine
Monsieur CLEROY Kévin donne pouvoir à Monsieur TRIN Christian

Formant la majorité des membres en exercice,

Madame Marine FILIPIDIS est désignée secrétaire de séance.

Rapporteur : Madame le Maire

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2121- 29 et L.2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Envoyé en préfecture le 15/04/2024
Reçu en préfecture le 15/04/2024
Publié le
ID : 060-216005942-20240411-D02_2024-DE

Résultats budgétaires de l'exercice

07090 - SAINT-VAAST-LES-MELLO

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	3 121 951,60	1 333 000,60	4 454 952,20
Titres de recette émis (b)	2 755 443,01	966 555,57	3 721 998,58
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	2 755 443,01	966 555,57	3 721 998,58
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	3 121 951,60	1 333 000,60	4 454 952,20
Mandats émis (f)	2 589 916,45	765 358,65	3 355 275,10
Annulations de mandats (g)	674,37	83,06	757,43
Depenses nettes (h = f - g)	2 589 242,08	765 275,59	3 354 517,67
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	166 200,93	201 279,98	367 480,91
(h - d) Déficit			

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

1° STATUANT sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023 y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2° STATUANT sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

***Déclare** que le compte de gestion pour l'exercice 2023 dressé par le trésorier municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.*

***Approuve** le compte de gestion 2023.*

Pour extrait certifié conforme au registre.

Le 11.04.2024

MAIRIE DE SAINT-VAAST-LES-MELLO 60660

Le Maire
Nathalie VARLET